L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

LUNDI, (MATIN) 11 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès:
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZEPHIR CANONGE,	ANTONIO DUCROS,
WM. F. DUPLESSIS,	S. D. DIXON,
E. A. CANON,	B. MARIGNY,
FELIX LABATUT.	

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞ La paroisse d'Orléans nomme sept membres. ☜

ANTONIO DUCROS,	J. M. KENNEDY,
ZÉPHIR CANONGE,	E. MAZUREAU,
E. A. CANON,	CHS. F. DAUNOY,
J. R. STERRETT,	ALBERT HOA,
S. D. DIXON,	L. PIERCE,
WM. F. DUPLESSIS,	D. AUGUSTIN,
F. LABATUT,	LOUIS ALLARD,
B. MARIGNY,	J. LALLANDE.
J. R. GRYMES,	

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 11 juin.

Le bateau-à-vapeur *Orléans*, arrivé ici hier matin, en quatre jours et demi de Louisville, a apporté la nouvelle affligeante de la perte du bateau-à-vapeur *Hornet*, et de 15 ou 20 passagers! Ce bateau se rendait de Cincinnati à Maysville, lorsque le 3 de ce mois, il a éprouvé un coup de vent si fort qu'il a chaviré, et quinze ou vingt passagers se sont *noyés*!

Nous apprenons aussi que la rivière de l'Ohio montait lentement; du 1er. au 4, elle était montée de trente pouces. Il y avait trois brasses d'eau aux chûtes.

Le *Rumford*, capitaine Hamilton, parti de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, s'est perdu sur Burrow of Ballytrago, le 18 avril—l'équipage s'est sauvé.

L'élection d'un représentant a suscité des troubles sérieux à Montréal, en Canada; nous traduisons l'article suivant du *Commercial-Advertiser* de New-York, du 26 mai:—

Déjà nous avons parlé deux fois dans ce journal, de la grande lutte électionnelle commencée depuis plusieurs semaines dans le district ouest de Montréal. Jeudi dernier, (17 mai), M. Tracey, le candidat ultra-libéral, avait cinq voix de plus que son compétiteur, M. Bagg. Vendredi, M. Bagg en avait une de plus que M. Tracey. Samedi, à cause du mauvais temps, le scrutin fut fermé jusqu'à dimanche, à la demande des amis de M. Bagg. M. Tracey et ses amis furent courroucés de cet ajournement, quoiqu'il fût strictement légal. La veille, il y avait eu un querelle sur le sujet de l'élection et elle s'était terminée par une tentative sur la vie d'un des amis de M. Tracey, nommé Curren, qui reçut un coup de feu et fût blessé, de la maison d'un M. Cooke. Les fenêtres de M. Cooke avaient été enfoncées auparavant, et sa vie menacée. Les amis de M. Tracey emmenèrent le blessé, et il sortit du bureau de son journal des bulletins du caractère le plus irritant. Quand les officiers se décidèrent à ajourner l'élection, samedi, cette décision, dit la *Gazette de Montréal*, "produisit de la part de M. Tracey une tirade d'injures et d'expressions de colère telle, qu'elle n'a que rarement été égalée dans les annales de Billingsgate. Le doux et paisible candidat attaqua le caractère du *returning-officer*, l'accusa d'injustice et de partialité, et s'en prit aux partisans de M. Bagg, qu'il stygmatisa en les traitant de bande d'assassins. Il terminait cet appel passionné à son auditoire, en menaçant de violence tout opposant, et en engageant ses partisans à obtenir par la force ce que leur refusaient le returning-officer et les amis de M. Bagg." Au moment de l'ajournement, les candidats étaient de pair, chacun avait 680 voix.

Samedi, vers la fin du jour, la populace commença à manifester des dispositions au désordre. Dimanche, on dit que M. Tracey harangua la multitude dans différentes parties de la ville. Par suite de cette conduite, lundi a été journée de trouble et de confusion, qui s'est terminé par des désordres et du sang répandu! Un de nos correspondans de Montréal nous écrit mardi: "Vous verrez par le *Canadien* à bord, que quatre hommes ont été tués hier par les troupes qui ont été appelées sous les armes pour faire cesser les désordres occasionnés par l'élection. Les discours irritants que M. Tracey a tenus dimanche à la populace, dans différents faubourgs, ont donné lieu à ce déplorable événement. Ceux qui ont été tués étaient tous des partisans de M. Tracey."

Nous avons traduit ainsi l'article du *Record* dont il est parlé ici; on le trouvera sous le titre *Canada*.

NOUVELLES D'EUROPE.
NEUF JOURS PLUS RECENTES!

La malle du Nord nous a apporté hier un supplément du *Courier & Enquirer* de New-York, portant la date du dimanche 27 mai. Cette feuille annonce l'arrivée du paquebot *North-America*, capitaine MACY, venant de Liverpool, dont il apporte des journaux du 1er. mai; les dates de Londres sont du 30 avril. Les nouvelles sont fort intéressantes; en voici un sommaire:

Le choléra diminue à Paris, mais il se répand en France. Il a été à Havre. *Tous les ministres* français en sont atteints. La session de la chambre des députés a été close par une ordonnance royale.

Le *Constitutionnel* publie un article qui est tout-à-fait à la guerre; mais le *Times* de Londres le tourne en ridicule et dit que l'éditeur s'en est laissé imposer.

Les troupes françaises, à ce qu'il paraît, vont évacuer Ancône; ou du moins des arrangemens ont été pris relativement à la possession de cette place.

Le gouverneur belge du Luxembourg est tombé entre les mains des Hollandais. On pense cependant qu'il sera remis en liberté.

Une lettre particulière de Paris annonce que M. Casimir Périer est fou; le *Journal des Débats* se livre aux plus *tristes réflexions* sur la maladie de cette homme d'état. On ne parle que d'un changement de ministère. Enfin, l'on aura justice, mais par Dieu seul. *Tous les ministres sont malades*: il faudra bien les remplacer.

Nous donnons plus bas la traduction de plusieurs articles fort intéressants.

EXTÉRIEUR.
FRANCE.

PARIS, 24 avril.

Nous avons reçu aujourd'hui des avis d'une haute importance que nous n'hésitons pas à faire connaître au pays et au gouvernement. Nous croyons devoir observer que nous ne garantissons pas l'authenticité de tous les faits et de tous les détails; mais le caractère et la position de la personne qui a écrit la lettre qui les contient nous inspire et mérite en effet une telle confiance, que cette lettre devient un grave document. En ne la publiant pas, nous croirions oublier notre devoir envers les intérêts de la France, les garanties de sa sécurité, la nécessité de surveiller plus que jamais les projets des puissances étrangères et les intrigues d'une faction qui s'entend avec elles; la nécessité de se défier de leurs protestations pacifiques et de leurs délais, et de les forcer, en un mot, à se déclarer pour la paix ou pour la guerre. Voici ce document, tel qu'il nous est parvenu:

"L'armée autrichienne est tout-à-fait sur le pied de guerre. Les routes sont couvertes de transports et de convois militaires. Le Tyrol est encombré de troupes, aussi bien que la Styrie et la Carinthie.

Il y a entre Isongo et l'Adige 60 à 70 mille hommes, et ils ont dans les légations une avant-garde de 75 à 80 mille hommes.

Les garnisons de Mantoue, de Peschiera, &c. sont mises sur le pied de guerre.

Il y a 20 mille hommes à Milan. 75 à 80 mille hommes sont stationnés entre Milan et le Tessin, où ils forment un camp composé de 30 mille tentes; il y en a environ autant entre Sesto, Calender et Bassalara.

A Vienne *tout respire la guerre*, une guerre générale; mais cela est caché à l'ambassadeur français; dans peu de mois commencera une croisade contre la révolution de juillet.

Le prince Metternich est occupé d'arrangemens et d'un plan dont l'objet est d'entourer la France.

Ce projet a pour base une *troisième restauration*, non en faveur de Henry V, mais de Louis XIX. Charles X, comme vous le savez, a renouvelé auprès de toutes les cours son abdication en faveur du duc d'Angoulême, et celui-ci a rétracté la sienne en faveur du duc de Bordeaux.

Dans le cas où l'on s'arrêterait à Henry V, la régence ne serait pas confiée à la duchesse de Berry; *d'après une convention expresse avec Holyrood* elle serait confiée à MM. le duc de Blacas, président; de Damas, de Villèle, de Latour-Maubourg, de Pastoret, de Monbel et de Peyronnet. L'empereur de Russie s'attache à Henry V et rejette le duc d'Angoulême. Outre qu'il imite l'exemple d'Alexandre, il prétend jouer le rôle d'une magnanimité désintéressée en établissant Henry V sur le trône, et sa mère comme régente, car il paraît qu'il y a quelque différence sur ce point. Il ne demande que le remboursement en espèces des frais de l'armement, et la reconnaissance par l'Europe du dernier ukase relatif à la Pologne, qui a rencontré à Vienne des difficultés sérieuses.

L'Angleterre est considérée par le prince de Metternich comme étant hors de toutes les questions d'un intérêt européen; mais les ménagemens que l'Autriche lui doit obligent à des délais. C'est ainsi que, pour se couvrir de ce côté, l'Autriche veut pousser la France à être l'agresseur. La présence du drapeau tricolore à Ancône en fournira le prétexte. L'empereur d'Autriche personnellement ne désire pas une restauration. Ses vœux sont en faveur du duc de Reichstadt; et c'est en flattant cette idée (qu'il ne pourrait servir) que le prince de Metternich surmonte l'horreur que Français II a pour la guerre; avec la réserve, toutefois, de faire servir le sort des armes à sa haine contre la France, que l'empereur ne partage pas. En outre, les peuples de la Hongrie, de l'Allemagne, de l'Illyrie et de l'Italie sont dans un état d'exaltation qui embarrasse le prince Metternich. Tous les efforts de ce diplomate ont été dirigés pour obtenir la ratification du dernier protocole, qui contient la clause expresse *que le roi de Hollande ne sera pas contraint par la force des armes*: réussira-t-il, ou a-t-il réussi? Je l'ignore.

A Paris, (et cela peut être aisément vérifié,) le correspondant officiel et l'agent de Holyrood, est le maréchal duc de Belune. C'est de lui que viennent les émeutes, les placards, l'argent, &c. Vous pouvez considérer cette assertion, aussi bien que les autres, comme authentique."

Par une coïncidence bien remarquable, au moment où cette information nous parvient nous recevons d'une autre partie de l'Europe (l'Angleterre) une lettre de notre correspondant ordinaire de Londres, dans laquelle nous lisons ce qui suit: "L'importante question de la guerre est encore celle dont on s'occupe le plus. Tout le monde parle maintenant de la guerre, que l'on considérait comme impossible il y a quelques jours, et des personnes bien informées accordent beaucoup de foi à ces bruits. On dit qu'il existe un traité secret entre l'Autriche, la Prusse et la Russie; que par ce *traité l'Autriche s'oblige à envoyer ses forces en Italie*, tandis que la Prusse et la Russie envahiront la France; que le moment de l'attaque sera celui où le roi de Hollande entrera en campagne pour reconquérir la Belgique, qui lui a été enlevée par le parti révolutionnaire; que quoique les ratifications aient été échangées, elles laissent Guillaume d'Orange parfaitement libre d'agir. Ce dernier ou renversera le trône de Léopold, ou imposera à la France l'obligation d'assister son allié; que le gouvernement de juillet fidèle à son origine, ne peut se dispenser d'envoyer son armée sur le champ de bataille, et qu'alors, la conflagration sera bientôt générale.

On ajoute, que quand le temps sera venu, MM. Bourmont et Larochejaquelein se rendront en France avec la duchesse de Berry; que le déserteur de Waterloo se mettra à la tête des royalistes du midi, tandis que le héros de la fidélité occupera la Vendée avec la mère de Henry V. Tels sont les rapports accrédités dans les salons de la noblesse. Ils le sont à ce point que la comtesse de Jersey a pensé qu'il n'y avait aucune indiscrétion à consulter M. de Talleyrand sur leur authenticité. M. de Talleyrand était chez elle; elle s'approcha de lui et le pria de lui dire *franchement* si ce serait la paix ou la guerre qui terminerait les interminables protocoles et fermerait la conférence "Je ne sais, répondit M. de Talleyrand. Mais, à vrai dire, je sais comment cela finira."—Et comment cela finira-t-il?"—Mais, par hasard."

Voilà ce que nous soumettons à la méditation des politiques et à la sollicitude du gouvernement.

(*Constitutionnel.*)

PARIS, 25 avril.

Je vous dis avec peine que le choléra se répand avec une rapidité effrayante dans l'intérieur du pays; chaque jour nous en avons la preuve par les rapports de quelque nouveau département qui en est atteint. D'après les rapports officiels reçus ici jusqu'à ce jour, cette maladie s'est déclarée dans les départemens suivants: Seine-et-Morne, Seine-Inférieure, Aube, Eure, Eure-et-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Meuse, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Var, Somme, et Yonne. C'est, comme vous le voyez, un cercle assez vaste.

Des trois ministres qui sont malades, M. d'Argout est décidément celui qui a l'avantage. Il se rétablit très-promptement. Hier il s'est même trouvé en état de jeter les yeux sur des papiers relatifs à son département. Le comte Lobau se rétablit aussi assez vite; le choléra qu'il a eu n'était pas d'une nature maligne; mais il paraît encore aujourd'hui une longue liste des victimes que cette maladie a faites dans la haute classe.

PARIS, 21 avril.

Le nombre des décès s'élève aujourd'hui à 393.

Le président du conseil, selon quelques uns, se trouve mieux; tandis que selon d'autres il est dans un état qui cause de l'inquiétude. Mme. Périer est convalescente. M. Paul Périer (fils du ministre) est hors de danger.

BULLETIN OFFICIEL.

La maladie a été stationnaire aujourd'hui.

Décès dans les hopitaux	122.
Id. dans les maisons particulières	248.
Total.	370.
Différence avec le total d'hier,	2.
Malades admis dans les hopitaux,	236.
Sortis rétablis,	116.

(*Moniteur.*)

PARIS, 21 avril.

D'après un avis officiel les deux chambres se sont réunies aujourd'hui pour entendre une communication du gouvernement, qui était annoncée pour une heure. Néanmoins, le président de la chambre des députés n'est venu occuper son fauteuil qu'à 1 heure ½; et il a commencé aussitôt à signer les passeports des députés qui sont sur le point de retourner dans leurs départemens respectifs. Ce travail l'a occupé jusqu'à 2 heures 10 minutes; depuis ce moment jusqu'à 2 heures ½ il n'a rien fait, et les membres présents attendaient avec impatience cette communication du gouvernement, annoncée officiellement pour 1 heure. Il était 3 heures moins ¼ quand M. Barthe a enfin paru, en costume; il est monté de suite à la tribune, d'où il a lu l'ordonnance du roi, qui clot la session législative. Quelques cris de *vive le roi* se sont fait entendre; après quoi le président a quitté son siège, et tous les membres se sont retirés.

Les bruits d'un changement prochain du ministère, qui se répandaient depuis quelques jours, paraissent avoir acquis quelque probabilité. Il est certain que les amis politiques de M. Casimir Périer désespèrent qu'il puisse reprendre en ce moment la direction des affaires, et que ses plus proches parens et ses plus intimes amis ont résolu d'user de toute leur influence pour le persuader de l'idée de le faire, qu'il paraît entretenir encore. Hier et avant hier M. Périer a été beaucoup plus mal; aujourd'hui il est un peu mieux. Son épouse est fort malade du choléra, et son fils Paul en est aussi atteint.

Le général Sébastiani est toujours dans un état qui fait désespérer qu'il puisse de long-tems reprendre la direction de son département; et quand à M. d'Argout, qui depuis ma dernière lettre a été atteint de la maladie, sa vie est en danger; ainsi personne ne peut dire si il restera membre du cabinet actuel. Dans ces circonstances, il est évident à chacun que le ministère Périer tombe en pièces, et qu'en ce moment, il est presque certain qu'il faudra en venir à un changement de hommes, si non de principes.

Le déclin du choléra est évident d'après les rapports officiels et autres, mais il n'est pas aussi rapide qu'il promettait de l'être quand il a commencé. Au nombre des nouvelles victimes de ce fléau, on cite M. Philippe, chargé d'affaires de Hanovre. Mercredi je l'ai rencontré sur le Boulevard—il était joyeux et bien-portant. Il est mort hier soir.

PARIS, 26 avril.

(*Extrait d'une lettre.*)—C'est avec le plus vif regret que je vous annonce l'aberration mentale de M. Casimir Périer. C'est une nouvelle affligeante pour la France, pour le parti de la paix en Angleterre, et pour toute l'Europe. Le *Journal des Débats* d'aujourd'hui a rompu son long silence, et il se livre aux tristes réflexions qu'un si triste sujet ne pouvait manquer d'exciter.

Le *Journal des Débats* admet que le système de M. Périer allait probablement perdre son appui, mais il maintient néanmoins qu'il faut le suivre. M. CASIMIR PÉRIER EST FOU. Il a des momens de calme, et où il peut s'agiter librement; mais aujourd'hui il a eu une crise nerveuse terrible, et j'ajoute à regret qu'il doit avoir souffert effroyablement. *Je n'ose confier au papier tous les détails que j'ai appris.* MAIS IL EST FOU: Les confidences des *Débats* ont excité la plus vive inquiétude chez les amis politiques de M. Périer et tous les hommes riches de Paris.

Le *Moniteur* a conservé jusqu'ici un triste et solennel silence à l'égard de M. Périer. Il ne nie aucun des rapports des gazettes, et confirme par ce silence leur douloureuse véracité. IL NE SERAIT POINT ÉTONNANT QUE QUELQUES JOURS, OU MÊME QUELQUES HEURES MISSENT FIN AU TRISTE ÉTAT DE M. PÉRIER. Il ne peut vivre long-temps comme il est, avec un corps amaigri et une constitution ruinée.

Le *Constitutionnel* d'aujourd'hui dit que les médecins de M. Périer ont été appelés devant le conseil privé et interrogés sur la probabilité de son rétablissement; et qu'ils ont répondu qu'ils étaient convaincus, quoiqu'il puisse arriver, il ne pourrait s'occuper de long temps des affaires publiques.

PARIS, 26 avril.

D'UN NOUVEAU MINISTERE.

Dans la journée d'hier et aujourd'hui plusieurs combinaisons ont été essayées. On a demandé à M. Dupin de se charger, du ministère de l'intérieur, mais sans désire beaucoup présider lui-même le conseil des ministres, et conséquemment de ne pas nommer de président.

M. Barthe et le maréchal Soult sont opposés à ce projet. Ils demandent comment les ministres pourraient consentir à être responsables de leurs actes, quand ces actes seraient dirigés par le roi. Comme on doit le penser, on répand différents bruits, et il circule plusieurs listes.

Et par mettez-moi de dire un mot de tous ces rapports. M. Périer ne sera plus jamais ministre de l'intérieur, ni président du conseil. 2o. Aucun autre ministère formé pour poursuivre le même système n'aurait une majorité dans la chambre des députés. 3o. Les royalistes ne sont pas préparés en ce moment à tenter une restauration. 4o. Les ultra-libéraux n'accepteront pas de place sous la dynastie actuelle; et, enfin, aucun des cabinets que l'on pourrait former à présent ne SERAIT UN GOUVERNEMENT CERTAINE, ET MEME INEXISTANT. Les combinaisons que l'on fait maintenant, les listes que l'on publie, les hommes que l'on nomme, tout cela est donc comparativement de peu d'importance, puisqu'une autre révolution est sur le point d'éclater.

—Une lettre d'Ancône du 14 avril contient ce qui suit:

L'aspect de la ville a complètement changé depuis quelques jours. Les officiers français gardent la plus grande réserve. *Du moment où le drapeau tricolore a été retiré de dessus la forteresse* les citoyens l'ont arboré à leurs fenêtres, comme pour consoler les troupes françaises, qui paraissaient humiliées de la suppression de leur étendard; mais tout a disparu maintenant, et la ville a pris un air de tristesse. Le général Cubières a ordonné à tous les jeunes gens qui ne sont pas domiciliés, de sortir de la ville sans délai. Ces malheureux patriotes ne savent où fuir; et doivent nécessairement tomber entre les mains des cours martiales d'Albani. Les troupes du pape restent à quelques milles de la ville, et ne laissent rien passer. Elles ont arrêté à Fiumincino 4 bœufs, qui, d'après le contrat, devaient être livrés aux Français. Les habitants des villages sont tellement exaspérés de ces mesures rigoureuses, que si l'on y persiste on peut s'attendre à des désordres très-sérieux. Un officier français est arrivé ici hier de Bologne en exprès. 300 hommes du 67e. viennent d'être embarqués à bord d'un des navires de l'escadre française. On ne connaît pas leur destination."

AFFAIRES DE GRENOBLE.

PARIS, 8 avril.

On avait annoncé une proclamation à propos du désarmement de la garde nationale; qui ne s'opère que difficilement. On s'attendait à une pièce émanée de l'autorité militaire, on a eu un arrêté de M. le préfet, dont voici le texte:

Le conseiller d'état préfet du département de l'Isère, vu l'ordonnance royale du 17 mars 1832, qui dissout la garde nationale de Grenoble;

Vu les instructions ministérielles des 21 et 27 de ce mois, qui prescrivent de faire rentrer dans les arsenaux les armes appartenant à l'état;

Vu l'art. 60 de la loi de 23 mars 1831.

Vu l'ordonnance royale du 24 juillet 1816;

Vu l'art. 408 du Code penal;

Vu l'invitation du maire de Grenoble, le 25 mars dernier, aux citoyens détenteurs d'armes appartenant à l'état d'avoir à les déposer dans les lieux indiqués;

Considérant qu'une partie de ces armes n'est pas encore rentrée,

Nous avons arrêté ce qui suit:

Art. 1er. A commencer du 6 de ce mois, MM. les commissaires de police de cette ville se rendront au domicile des citoyens faisant partie de l'ancienne garde nationale, pour réclamer les armes de guerre appartenant à l'état.

2. Ils seront porteurs de récipissés nominatifs, qu'ils remettront en échange des armes qu'ils recevront.

3. Les noms de ceux qui ne rendraient pas les armes qui leur ont été confiées seront adressés à M. le procureur du roi, pour qu'il ait à faire poursuivre selon les lois.

4. Le présent arrêté sera publié dans la ville de Grenoble par les soins de M. le maire; il sera transmis à M. le lieutenant général commandant supérieur de la 7e. division, à M. le maire de Grenoble, à M. le procureur du roi et à M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie pour qu'ils aient à en assurer l'exécution.

Fait à Grenoble, le 2 avril 1832.

Le conseiller-d'état préfet de l'Isère.
MAURICE DUVAL.

Le maire, en faisant publier l'arrêté ci-dessus, accomplit un devoir.

Il rappelle à ceux de ses concitoyens qui faisaient partie de la garde nationale de cette ville que, par une première publication faite par lui le 25 mars dernier, d'après les ordres de M. le préfet de ce département et de M. le général d'Uzer, en date du 23 du même mois, il les avait invités à rétablir dans les magasins de l'état les armes et munitions de toute espèce qui leur avaient été délivrées pour le service. Mais seulement une partie de ces objets ayant été déposée à la salle d'armes, lieu indiqué, le maire engage de nouveau ses concitoyens à faire ou à faire faire ce dépôt avant la mise à exécution de l'arrêté ci-dessus.

Je suis persuadé que mes concitoyens sentiront comme moi la nécessité de se conformer à un arrêté dont l'exécution leur est recommandée dans l'intérêt de notre cité et par le respect dû à la loi.

Fait en mairie de Grenoble, le 2 avril 1832.

Le maire, RIVES.

CANADA.

(*Extrait du Canadian-Record du mardi 22 mai.*)

C'est avec une vive douleur que nous annonçons que d'après la conduite tumultueuse tenue samedi par les dernières classes de la population canadienne et les partisans irlandais, l'élection a été ajournée à aujourd'hui (lundi;) les magistrats et un grand nombre de constables assistaient à cette élection comme il était de leur devoir. Nous avons appris que dans la journée les symptômes les plus évidents d'insubordination et le désir de provoquer des troubles se manifestaient et allaient croissants, surtout quand il se présentait quelque partisan de M. Bagg. Vers le soir les constables furent battus et chassés de leurs postes, plusieurs ont été fort maltraités. Enfin, on trouva nécessaire de faire venir la troupe, qui arriva bientôt, sous les ordres du colonel Makintosh.

Le *Riot Act* (loi sur les émeutes) fut lu. A notre arrivée sur la Place Française, nous y vîmes réunies un grand nombre de personnes; et de temps à autre, quelqu'un était assailli par les fanfarons qui se trouvaient là. Dès que le scrutin fut fermé pour la journée, les constables furent de nouveau attaqués; M. Bagg lui même, à ce que nous croyons, fut assailli et honteusement maltraité, ainsi que plusieurs autres qui en portaient encore les marques. Enfin, la force armée reçut l'ordre de disperser la populace, qui s'approchait, en poussant des cris et des hurlemens furieux, de la place où la troupe se tenait prête à obéir. A la vue des soldats, la populace s'enfuit au bout de la rue St. James, où elle fut suivie par eux, le colonel Makintosh à leur tête. En ce moment, la populace recommença à lancer des pierres de la manière la plus dangereuse; et comme cette partie de la ville a été *macadamisée* il y a peu tems, les perturbateurs ne manquaient pas d'armes dont, il faut le dire, ils se servaient avec une effrayante adresse. Le colonel Makintosh, et plusieurs officiers et soldats furent atteints; le premier fut sérieusement blessé. Néanmoins, il employa les plus vives instances, auxquelles se joignirent les magistrats et les autres agens de l'autorité, pour engager cette populace infatuée et mal conseillée à se retirer; mais sans succès. Les pierres et autres projectiles continuaient à être lancés; plusieurs personnes ont été jetées à terre sous nos yeux.

Enfin, le fatal commandement de *feu!* fut donné. Quatre individus tombèrent morts dans la rue, et plusieurs furent blessés; de ce nombre est un jeune homme qui a tout au plus 15 ans. La populace s'enfuit alors; et la troupe prit position au bout de la rue St. James, près de Hay Market, au milieu d'une pluie battante.....

Que pourons-nous ajouter à ce qui précède? Si nous émettions une opinion, on nous accuserait peut-être d'être des partisans. Et Dieu sait combien peu nous nous soucions de l'être. Nous n'osons pas exprimer nos sentimens en ce moment, mais nous reviendrons sur ce sujet. La ville, autant que nous pouvons le savoir, est tranquille maintenant, mais l'alarme la plus vive n'a pas cessé de régner, et nous croyons que toute la troupe, y compris une partie de l'artillerie royale, est sous les armes, prête à agir au premier signal.....

Nous ajoutons à regret qu'un pauvre vieillard, qui n'était pour rien dans l'échauffourée, a été victime de son indiscrétion. Que le sang de ces hommes retombe sur ces perturbateurs.

Midi, 1 heure du matin.—Les troupes sont encore sous les armes, et les officiers parcourent les rues à cheval, pour voir si aucun mouvement n'a lieu. Nous ne pouvons qu'être satisfaits et reconnaissants de ces mesures de précaution; car si elles avaient été négligées, notre rapport de ce matin aurait pu être bien plus triste. La troupe a souffert considérablement de la quantité de pluie qui est tombée durant la plus grande partie de la journée et pendant la nuit.

Sept heures.—On nous apprend qu'en des individus qui ont été tués était un apprenti imprimeur, employé par M. Tracey.

Lundi, au moment où le scrutin a été fermé, M. Tracey avait une majorité de 2 voix.

MONTREAL, 21 mai.

Nouvelles tentatives d'assassinat.—Les conseils coupables donnés par le *Herald* ont été suivis à la lettre; il faut du sang à ce parti, et il est déterminé à en faire couler. Vendredi soir entre 9 et 10 heures, le nommé Curren, forgeron, Irlandais Catholique, et partisan de M. Tracey, en sortant de l'église des Récollets où il était dans l'habitude d'aller s'exercer au chant, était occupé à converser paisiblement au coin des rues St. Joseph et McGill, avec quelques personnes respectables, quand tout à coup il fut jeté à terre par un coup de fusil. On courut aussitôt à la poursuite de l'assassin, et on découvrit que c'était le nommé Cook, ordonnier, irlandais, protestant. Curren est depuis cet accident dangereusement malade ayant reçu dans la tranche le contenu du fusil chargé à plomb, et les médecins n'ont aucun espoir de le réchapper. Cook est reconnu pour avoir été un partisan de M. Bagg; on dit pour l'excuser qu'il a voulu défendre sa propriété que l'on attaquait à coups de pierre. On jugera de la bonne foi de cette prétention, lorsqu'on apprendra que des dépositions établissent à n'en pouvoir douter que Cook avait déclaré plusieurs jours auparavant qu'il voulait tuer un partisan de M. Tracey.—*Curren était paisible et n'avait commis aucun acte d'agression.*

Cependant on a laissé échapper le meurtrier; ces magistrats qui veulent avoir des constables en plein jour pour ne rien faire, laissent assassiner impunément la nuit les citoyens dans les rues, par des hommes qui comptent sur l'impunité. Quand nous accusons ainsi les magistrats, nous devons faire une exception en faveur du petit nombre d'entre eux qui désapprouve la marche de la majorité du corps, et aimerait mieux avoir la nuit des patrouilles en état de faire respecter la vie des citoyens—Nous avons la satisfaction de pouvoir dire qu'on n'a surpris aucun Canadien, aucun partisan de M. Tracey, avec des armes, ce qui leur fait beaucoup d'honneur. (*Monerve.*)

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Halagon, Chancellor, Marseille, T Toby
Navire Johannes, Moller, Gottenburg, I'Ogden & Co.
Barque David Cannon, Cain, Liverpool, A & J Dennistoun & Co.
Brick Bourne, Benthall, Baltimore, Harrison, Brown & Co.
Brick Vigilant, Emmerick, Brême, Brander, McKenna & Co.
Goël. Brazoris, Rowland, Brazoris, E W Gregory
Goël. Francesca, Kemp, Boston, Thayer, Hurd & Co.
Goël. Splendid, Eldridge, Mobile, capitaine.
Goël. Emperor, Conner, Tampico, capitaine.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pocahontas, des passes, ayant mis en mer les navires Genoa et Antigua Packet—il a amené dans le port le navire Alcyope et le brick Premium.

Bateau de remorque Shark, ayant mis en mer les navires Creole et Hercules, et la goël. Libre Zempoelteca. Il a amené les navires Huntsville et Brunswick. Rien en vue à la passe S. O. samedi matin.

Navire paquebot Huntsville, Goddard, New York.
Navire Brunswick, de la Havane, par la Mobile.
Navire Alcyope, White, de Newburyport.
Brick Premium, Young, de Baltimore.
Goël. Fox, Clinton, Matanzas.
Goël. Elizabeth, Vincent, Mobile.
Bateau à vap. Orleans, Davis, de Louisville.
Bateau à vap. Paul Clifford, Gordon, Opelousas.
Bateau à vapeur Homer, Gay, de Louisville, avec un chargement complet.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici à Bordeaux, 21 avril, la Trinité, Bettos.
Dito au Hâvre, 19 avril, la Constellation; 21, le Corinthian
Dito à Nantes, 19 avril, l'Indien, Angeau.
Dito à Marseille, 11 avril, le Pioneer, Johnson.

☞ Le navire **WARSAW**, de Liverpool, est en déchargement en face du poteau No. 79. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 9 juin

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
9 juin 1832.

UNE prime de mille piastres est offerte par cette institution à celui qui fournira le meilleur plan pour la construction d'une Maison de Banque. Les soumissions seront reçues jusqu'au 13 juillet prochain.

Par ordre de la direction.

J. B. PERRAULT, *Caissier.*

Pour plus amples informations, s'adresser à la Banque. 11 juin

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 75 balles dito; 8 dito 40 pouces, blanc; 5 balles coton rayé; 60 balles toile de Russie écrue et à draps, et 18 balles do. blanche, ayant droit au drawback.

11 juin LINCOLN & GREEN.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New York,
10 barils Huile de lin,
2000 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 doz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de térébentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rabots de toutes descriptions.

Aussi, par les navires Talahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool:

50 caisses Clous en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 liv. Clous; 2500 do. Tolle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq-huitièmes; 85 sacs Spikes forgés, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 3 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.

Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
VICTOR DAVID,
11 juin rue de la Levée. No. 38.

SUCRE.—100 barils beau Sucre, à vendre par
SAM. C. BELL,
11 juin rue du Canal. No. 81.

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par
SAM. C. BELL,
11 juin rue du Canal. No. 81.

IL a été conduit à la geole de police de la paroisse Jefferson, le 5 juin courant, le nègre HENRY, se disant appartenir à M. Gilson. Il est marqué de la petite verole. Le propriétaire voudra bien le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionnés.

Paroisse Jefferson, 7 juin 1832.
JACQUES CHARBONNET,
11 juin *shérif.*

Bureau de la Presse-à-coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 6 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont avertis par le présent que par une résolution du Bureau des Directeurs, le fond capital de la Compagnie sera augmenté de cent-mille piastres, c'est-à-dire, de deux cents mille actions de 500 piastres chaque. Les souscriptions seront reçues par le Secrétaire, au Bureau de la Compagnie, du lundi, 11 du courant, au mercredi 20, inclusivement, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi, durant lequel temps les actionnaires actuels seront seuls admis à souscrire.

Par ordre de la direction.

8 juin WM. HUDSON, secrétaire.

ON desire prendre, dans un magasin de détail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 386.
8 juin

PLOMB EN FEUILLES.—10 tonneaux recemment reçus, à vendre par
GRAY, DURRIVE & Co.
8 juin rue de la Nouvelle Levée, No. 38.

LE soussigné ayant l'intention de partir pour l'Europe, prie toutes les personnes qui ont des réclamations à faire contre lui, de les présenter immédiatement, son intention étant d'y rester jusqu'au mois de septembre prochain. En son absence, MM. Samuel Norman & Fils demeurent ses agens et procuratrices.

Il offre à vendre un superbe PIANO, garanti de première qualité, dont il disposera à bon marché.

9 juin—4s JOHN GOLDENBOW.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

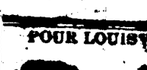

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. MAYNARD, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH.
26 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. PRENTWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR BALTIMORE.

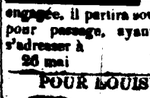

Le beau brick fin voilier, AJAX, capit. ROLLINS, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à
9 juin J. W. ZACHARIE & Co.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette TWO-BROTHERS, capitaine HARPER, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Harper, à bord, ou à
7 juin—4 BENJ. BOOTH & Co.

POUR MARSEILLE.

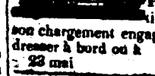

Le brick, A 1, LATONA,